

Les élus sont à votre écoute. Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

TRIFAUT Anthony : Maire - atrifaut@montfortlegesnois.fr
BULOUP Yvette : 1ère adjointe - ybuloup@montfortlegesnois.fr
MAILLARD Laurent : 2ème adjoint - lmaillard@montfortlegesnois.fr
ROHART Marianne : 3ème adjointe - mrohart@montfortlegesnois.fr
CHARPENTIER Philippe : 4ème adjoint - pcharpentier@montfortlegesnois.fr
SABIN Léa : 5ème adjointe - lsabin@montfortlegesnois.fr
FOUQUET Stéphane : 6ème adjoint - sfouquet@montfortlegesnois.fr

La mairie vous informe :

Arrêté du maire : Interdiction de stationner côté gauche Place Notre Dame

Article 1 : Le stationnement sera interdit sur la partie gauche de la place Notre Dame à partir du **10 septembre 2026 pour une durée de 20 jours calendaires**, sauf véhicules du chantier ;

Article 2 : Les piétons emprunteront le cheminement matérialisé sécurisé ;

Article 3 : Si pour des impératifs d'intempéries, la date prévue pour les travaux se trouvait modifiée, le présent arrêté s'appliquerait à la période modifiée.

Article 4 : La société BOUYGUES aura la charge de la signalisation temporaire de chantier.

Elle sera responsable des conséquences pouvant résulter d'un défaut ou d'une insuffisance de cette signalisation. Cette dernière devra être conforme aux dispositions alors en vigueur et qui actuellement sont celles édictées par l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié par les textes subséquents et par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre I – 8^{ème} partie, approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992.

Les prescriptions du présent arrêté seront affichées à chaque extrémité du chantier.

Article 5 : Monsieur le Maire de Montfort-le-Gesnois, Monsieur le commandant du Groupement de gendarmerie et la société BOUYGUES, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire leur sera adressé.

Arrêté du maire : Alternat manuel avec panneaux B15/C18 Résidence le Grand Chesneau

Article 1 : La circulation des véhicules sera alternée par panneaux B15/C18 Résidence Le Grand Chesneau, à partir du **16 septembre 2026 pour une durée calendaire de 3 jours**.

Article 2 : Le stationnement et le dépassement des véhicules seront interdits dans l'emprise du chantier.

Article 3 : La vitesse dans l'emprise du chantier sera limitée à 30 km/h.

Article 4 : Si pour des impératifs d'intempéries, la date prévue pour les travaux se trouvait modifiée, le présent arrêté s'appliquerait à la période modifiée.

Article 5 : Des panneaux de signalisation seront posés aux lieux nécessaires par l'entreprise chargée des travaux.

Le présent arrêté sera transmis à la brigade de gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière et au demandeur.

Arrêté du maire : Allée des Bleuets et passage des Bleuets barrés

Article 1 : L'allée des Bleuets sera barrée, sauf riverains, pompiers et camions du SYVALORM, de l'intersection avec l'allée des Glycines jusqu'à l'intersection avec la rue des Roses.

Article 2 : Le passage des Bleuets sera barré, sauf riverains, pompiers et camions du SYVALORM.

Article 3 : Ces deux rues seront barrées à partir du **21 septembre 2026 pour une durée de 30 jours calendaires**.

Article 4 : Des déviations seront mises en place :

- Les véhicules arrivant de la rue des Violettes seront déviés par la route de Connerré, puis par la rue de la Montrolière ;

- Les véhicules arrivant de la rue de la Montrolière seront déviés par la route de Connerré puis par la rue des Violettes.

Article 5 : Le ramassage des ordures ménagères sera maintenu en porte à porte.

Article 6 : Si pour des impératifs d'intempéries, la date prévue pour les travaux se trouvait modifiée, le présent arrêté s'appliquerait à la période modifiée.

Article 7 : Des panneaux de signalisation seront posés aux lieux nécessaires par l'entreprise chargée des travaux.

Le présent arrêté sera transmis au Syvalorm, au CI de Montfort-le-Gesnois, à la brigade de gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière et à l'entreprise TELELEC.

ENEDIS : Survol en hélicoptère

Dans le cadre de la surveillance des lignes électriques aériennes moyenne tension pour le compte d'Enedis, un survol en hélicoptère est prévu à partir du **28 septembre jusqu'au 16 octobre 2026**. Ces vols seront réalisés à très basse altitude, proche des lignes, pour la réalisation de diagnostics des réseaux électriques de la commune.

Ces survols ont pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement (poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés) et d'analyser la végétation de part et d'autre des supports afin d'établir des plans d'élégage.

Centre Lares : ateliers « séniors, restez mobiles »

En partenariat avec l'ASEPT 72, le Centre Lares propose aux retraités des ateliers « séniors, restez mobiles ». Ils ont pour objectifs de mettre à jour leurs connaissances sur le code de la route et bénéficier de conseils sur la conduite et la mobilité.

Ils se dérouleront du **17/09/2026 au 01/10/2026, les jeudis de 9h30 à 12h au Centre LARES à Montfort-le-Gesnois**. Il reste quelques places disponibles. Les ateliers sont gratuits mais sur inscription au 02.43.76.70.25.

Mairie - Horaires d'ouverture :

Lun. / Mer. / Sam. : 9h -12h

Mar. / Jeu. / Ven. : 9h -12h /14h -17h30

Ouverture des samedis selon le planning suivant :

- ⇒ Samedi 12 septembre : fermé
- ⇒ **Samedi 19 septembre : ouvert**
- ⇒ Samedi 26 septembre : fermé
- ⇒ **Samedi 03 octobre : ouvert**
- ⇒ Samedi 10 octobre : fermé
- ⇒ **Samedi 17 octobre : ouvert**
- ⇒ Samedi 24 octobre : fermé
- ⇒ **Samedi 31 octobre : ouvert**
- ⇒ Samedi 07 novembre : fermé
- ⇒ **Samedi 14 novembre : ouvert**
- ⇒ Samedi 21 novembre : fermé
- ⇒ **Samedi 28 novembre : ouvert**

Les titres d'identité sont établis uniquement sur RDV. La remise se fait sans RDV.

Service urbanisme

Le service urbanisme reçoit **UNIQUEMENT SUR RDV les matins, du lundi au vendredi**.

Pour rappel, ci-dessous le lien pour déposer en dématérialisé vos dossiers de demandes d'autorisation : <https://paysdumans.pu.sirap.com>

Pour prendre rendez-vous, veuillez appeler la mairie au 02.43.54.06.06, touche 4



Retrouvez l'actualité de Montfort-le-Gesnois sur Facebook.

Consultez le bulletin d'information sur notre site internet : <https://www.montfort-le-gesnois.fr>

Pour contacter la mairie : 02.43.54.06.06

Annuaire :

Bibliothèque :

02.43.76.92.98

Centre LARES / France services :

02.43.76.70.25

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde :

Margot MONTAROU : 06.77.93.26.49

Pharmacie :

Service de garde 08.25.12.03.04

Tél. : 02.43.76.70.17

Vie paroissiale

Presbytère de Montfort : 02.43.76.70.67

Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de 10h à 12h

Pour contacter le prêtre : **02.43.89.00.43**

bailly-f@wanadoo.fr

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière :

02.43.89.70.04

Gendarmerie de Connerré : 02.43.89.00.01

Déchetrie « L'Ouserie » de Saint-Mars-la-Brière :

02.43.82.96.41

www.syvalorm.fr

Horaires à compter du 15 juin 2026

Lundi : Fermeture

Mardi au samedi : 7h30-12h20 /13h-14h20

Prochaines collectes :

18 septembre, 2-16-30 octobre 2026

Choix des maternelles souligné

Restaurant scolaire : menus du 14 au 18 septembre 2026

Lundi	Mardi	Jeudi	<i>Repas végétarien</i> Vendredi
Tomates vinaigrette <u>Concombre vinaigrette</u> Rôti de porc au jus Haricots beurre Comté Tarte aux pommes	Charcuterie Poisson du jour Pommes de terre vapeur Edam Salade de fruits frais	Salade de riz <u>Taboulé</u> Cuisse de poulet aux herbes Carottes sautées Fromage Corbeille de fruits	<u>Carottes râpées vinaigrette</u> Œuf mayonnaise Pizza au fromage Salade verte Petit suisse <u>Abricots</u> / Nectarine

19 ET 20 SEPTEMBRE 2026
MONTFORT-LE-GESNOIS

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

EMBARQUEZ AVEC NOUS POUR UN VOYAGE FASCINANT À TRAVERS LE TEMPS LORS DES JOURNÉES DU PATRIMOINE !

Samedi 19 septembre

- Projection d'un film reprenant l'histoire du moulin et de la roue hydraulique de Bollée
- Animation sur le thème "L'Huisne, quand la rivière façonne le pays" par une guide conférencière du Perche Sarthois
- Ouverture de l'église Notre Dame et de l'église Saint-Gilles
- Exposition de documents et de photos sur les thèmes suivants :
 - Concours hippique
 - Course landaise
 - Moto cross
 - Histoire des rillettes
 - Photos anciennes

Dimanche 20 septembre

- Ouverture de la Chapelle de Saussay uniquement le dimanche de 15h à 17h30

Les animations proposées le samedi 19 septembre se tiendront de 14h à 18h à l'espace du Pont Romain au local de la base de kayaks

Montfort le Gesnois

Samedi 19 Septembre

De 15 h à 17 h

Parc des Sittelles exposition de véhicules anciens de 15 à 17 h.

Hommage au 1er Grand Prix de l'ACF 1906
Automobile Club de France



Victor HEMERY sur Darracq seul pilote Sarthois engagé.

- Organisée par le Comité de Sauvegarde du 1^{er} Grand Prix de l'Automobile Club de France en 1906.
- En partenariat avec l'Automobile Club de L'Ouest.





Générations Mouvement de Montfort

L'association organise le repas mensuel du club le **vendredi 25 septembre** au restaurant de la Gare à Montfort-Le-Gesnois à 12h15. Inscription avant le 21 septembre au 06.73.26.42.50.

Fitness Montfort

Cardio-Vasculaire
Renforcement Musculaire
Stretching
Step
LIA
Pilates

REPRISE DES COURS DE FITNESS
MARDI SOIR - MONTFORT LE GESNOIS
A partir du mardi 15 septembre 2026 à la salle Paul Richard de Montfort le gesnois avec notre coach Jessica

18h15-19h15 : Cardio / Renfo / Stretching
19h15-20h00 : Step / LIA / Pilates (selon planning)
20h00 -21h00 : Cardio / Renfo / Stretching

NOUVEAU COURS LE JEUDI SOIR - LOMBRON
A partir du jeudi 17 septembre 2026 à la salle Simone Veil de Lombron avec notre coach Valentin

18h15-19h15 : Cardio / Renfo / Stretching
19h15-20h15 : Cardio / Renfo / Stretching

contact :
fitnessmontfort72@gmail.com
06.40.92.01.82 ou
06.83.57.88.73
Facebook : fitness montfort le gesnois
Instagram : fitness_montfortlegesnois

Passion Pétanque Montgesnoise

CONCOURS DE PÉTANQUE

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

AU BOULODROME DE MONTFORT-LE-GESNOIS

- INSCRIPTION DE 12H À 13H EN DOUBLETES CONSTITUÉES
- LIMITÉ À 80 DOUBLETES
- CLÔTURE DES INSCRIPTIONS À 13H
- JET DU BUT À 13H30
- INSCRIPTION 10 € PAR DOUBLETTE



BUVETTE & RESTAURATION
A PARTIR DE 11H30

RÉCOMPENSES À TOUS LES PARTICIPANTS

OUVERT À TOUTES ET TOUS

Ambiance conviviale !
Organisé par l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS de MONTFORT-LE-GESNOIS